

## Fiche de ré-inscription 2023-2024

### Candidat

#### INTERNE :

Nom

Prénom

GSM de l'interne :

L'inscription est un accord entre les responsables / parents d'un interne et la Direction de l'Internat du Collège Technique St Henri.

Elle engage la Direction de l'internat de ne prendre votre fils/fille comme interne que si vous respectez les conditions suivantes :

- Inscription définitive dans une des écoles reconnues par notre internat.
- Signature des responsables de l'interne sur la fiche d'inscription et sur l'engagement de paiement
- Paiement de la 1<sup>ère</sup> mensualité **avant** l'entrée de l'interne.
- Une copie de la carte d'identité de l'enfant et des parents en vue de joindre au dossier.
- Pour les Français : remise de la carte Européenne d'assurance maladie ou présentation de la carte VITALE en vue d'en joindre une copie scannée au dossier. (frontalier)
- Déclare avoir reçu et lu le ROI
- Signature sur une fiche de renseignements complétée.
- Vous autorisez l'utilisation de photos et de vidéos sur lesquelles apparaît l'interne, réalisées dans le cadre des activités de l'internat, pour les publications écrites, audio-visuels et internet de l'école ou pour la presse écrite et audio-visuelle lors d'évènements scolaires relayés par les médias.

En signant ce document, le responsable et l'interne marquent leur accord et certifient avoir lu le règlement intérieur de l'internat. Il autorise également l'éducateur à fournir des médicaments de premier soin en cas de nécessité.

Date et Signatures des responsables : (avec mention « lu et approuvé »)

